

ASSEP34

De: ASSEP34 [contact@assep34.fr]
Envoyé: dimanche 20 mai 2018 21:39
À: 'Daphné Glaser'
Objet: ASSEP34 : IRPP 2018 revenus 2017 - projet20180520-1

Bonjour,

Pour permettre la saisie de la déclaration de revenus de votre sœur Sarah, nous vous avons transmis dans Google Drive le projet de déclaration (projet20180520-1).

Votre attention est attirée sur la case T cochée; fallait-il la cocher (O / N) ?

En réponse à vos demandes :

- - *Pour autres revenus, je crois important d'identifier ce à quoi cela correspond avant de faire la déclaration. De toute façon SG ne sera pas imposable donc ce n'est pas grave si on dépose la déclaration en retard. Cela pourrait-il correspondre à un revenu locatif?*

nous avons transféré le document Pôle Emploi / 2017 - attestation fiscale

- *pour la taxe audiovisuelle pouvez-vous vérifier sa facture orange et son abonnement et vérifier qu'il mentionne la TV. Mais dans le doute, ok. Payons cette taxe..*

nous avons transféré les documents 20180515-3 à 20180515-5 (Mails / 20180515-3 à 5)

présence d'une parabole en façade de la maison

- *En général, savez-vous si SG a effectué une déclaration d'impôt pour les années précédentes? Y a t'elle déclaré ses loyers? Il faudrait vérifier la cohérence de la déclaration de cette année avec les précédentes et éventuellement clarifier les incohérences à l'administration.*

nous avons transféré les avis d'imposition

année 2012	revenus 2011
année 2013	revenus 2012
année 2015	revenus 2014
année 2017	revenus 2016

pas d'avis d'imposition année 2014 2016 sur l'espace particulier du site impots.gouv.fr

déclaration de pension perçue sur avis d'imposition 2012 (900 €) nb parts : 1,5 revenus 2011

déclaration de pension perçue sur avis d'imposition 2013 (1800 €) nb parts : 2 revenus 2012

pas de déclaration de pension sur avis d'imposition 2015 nb parts : 1,5 revenus 2014

pas de déclaration de pension sur avis d'imposition 2017-18/SIP nb parts : 1,5 revenus 2016

aucun loyer déclaré année 2012 à 2017 se reporter au compte-rendu 20180515-1

Vous voudrez bien nous transmettre vos remarques et/ou votre accord pour la saisie en ligne dans l'espace particulier du site impots.gouv.fr.

A vous lire,

Cordialement

Thibault THOMAS
ASSEP34